

Communiqué de presse

La section LDH de St-Pons-de-Thomières/Hauts-Cantons déplore que les autorités municipales de La Salvetat -Sur-Agout permettent à des membres d'une secte qualifiée d'ultra droite, d'animer un programme communal culturel .

Ce rapprochement idéologique n'aurait pas à être une source de satisfaction, ni une priorité, car aucune fusion avec un groupuscule sectaire et fascisant de ce genre n'apparaît habituellement:

*-ni dans les usages festifs d'une municipalité,
-ni n'est du reste magnifié ni encouragé à travers la politique culturelle de la France.*

Notre section estime que cette décision d'élus porte atteinte, face à leurs administrés, à la crédibilité du maire et de son conseil municipal en matière de choix culturel, par rapport à leur engagement Républicain, au respect des valeurs de la fonction électorale, et aux Droits de l'Homme dont se prévaut la République.

Nous pensons qu'il reviendrait au préfet et à la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, que nous interpellons à ce propos, de vérifier la légalité et le bien-fondé de ce parti pris indigne incombant à la commune de La Salvetat-Sur-Agout .

Fait à St-Pons-de-Thomières, le mercredi 19 octobre 2016.

Pour le bureau, Michèle Barnier, présidente de la section LDH de St-Pons-de-Thomières/Hauts-Cantons.

